

les familles d'aujourd'hui

Séminaire de Genève (17-20 septembre 1984)



ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE

AIDELF

AIDELF. 1986. Les familles d'aujourd'hui - Actes du colloque de Genève, septembre 1984,
Association internationale des démographes de langue française, ISBN : 2-7332-7009-5, 600 pages.

DEVELOPPEMENT RURAL, FAMILLE ET CHANGEMENT EN TUNISIE

Sadok SAHLI
(Université de Tunis, Tunisie)

Le processus de modernisation des structures économiques, sociales et culturelles dans le monde rural commence à retenir l'attention du sociologue-démographe.

Jusqu'à une époque récente, ce milieu "inexploré" vivait à l'heure des "Programmes de développement rural", action visant simultanément à améliorer les conditions de santé, l'instruction, l'emploi et à introduire des techniques culturelles modernes.

Dans quelle mesure la mise en oeuvre de ce programme a-t-elle modifié la perception traditionnelle des événements quotidiens pour les populations impliquées ?

C'est ce que s'efforce d'appréhender à différents niveaux cette communication dont le support statistique est constitué par les résultats préliminaires d'une enquête empirique. En cours d'exploitation, cette enquête porte sur un échantillon de 224 personnes vivant dans cinq régions touchées par les Programmes et dont les attitudes, les opinions, voire la vision des problèmes, sont ici au centre des préoccupations.

I - FAMILLE RURALE ET ASPIRATIONS

A la recherche de nouvelles voies de promotion, la famille rurale semble essentiellement aspirer à satisfaire des besoins primaires -désir d'ennoblissement et d'accès à la propriété- et à acquérir des moyens modernes de production. Pour les personnes interrogées, ascension sociale et plus grande maîtrise du progrès technique paraissent devoir aller de pair. Sans oublier que l'acquisition du prestige est aussi liée à la possession de la terre, signe de puissance et objet de convoitise dans toute société rurale.

TABLEAU 1 : ASPIRATIONS DE LA FAMILLE RURALE.

Aspirations de la population rurale	Réponses (en %)
- Beaucoup consommer	20,4
- Etre parmi les notables	19,5
- Acquérir des moyens modernes pour exploiter la terre	19,5
- Devenir un grand propriétaire	19,2
- Améliorer la production	3,7
- Motifs divers	8,0
- Sans réponse	9,7
- Ensemble	100,0

II - IMAGES DE LA FEMME RURALE ET DE LA FEMME CITADINE

Comment la femme rurale est-elle reçue dans la société dans laquelle elle vit, une société où se télescopent images nouvelles, modernes, occidentales et images traditionnelles à coloration sacrée ? Comment la femme rurale perçoit-elle en retour la femme des villes ?

La femme rurale est perçue par son milieu comme une femme d'un niveau culturel modeste, qui vit souvent dans la privation et qui partage son temps entre les travaux des champs (41 %) et les travaux domestiques (14 %).

Pour les ruraux, la femme citadine est instruite (12 %), travaille dans une administration ou dans une entreprise industrielle et bénéficie d'avantages importants.

TABLEAU 2 : PERCEPTION DE LA FEMME RURALE PAR SON MILIEU

Images de la femme rurale	Réponses (en %)
- C'est celle qui travaille la terre	41,0
- C'est celle qui s'occupe des travaux domestiques	14,3
- C'est une ignorante	9,4
- Elle vit dans la privation et dans des conditions difficiles	17,9
- Elle n'est pas différente de la citadine	10,3
- Sans réponse	7,1
- Ensemble	100,0

TABLEAU 3 : PERCEPTION DE LA FEMME DES VILLES PAR LE MONDE RURAL

Images de la femme urbaine	Réponses (en %)
1 - Elle est dans l'administration	22,3
2 - Elle est dans l'entreprise	10,7
3 - Elle est instruite	11,6
4 - Elle a tous les avantages	11,6
5 - Elle jouit du bonheur	8,5
6 - Elle a une vie propre à elle	11,2
7 - C'est celle qui habite dans les villes	3,1
8 - Elle "vit" sur les tapis et dans le coton	0,9
9 - Sans réponse	10,3
Ensemble	100,0

Positives ou négatives, ces images-guides ne sont-elles pas à l'origine du choix de la profession à laquelle les parents aspirent pour leurs enfants ?

Il n'est guère surprenant de constater que six personnes sur dix souhaitent voir leurs enfants s'orienter vers les professions liées à la médecine, ces professions étant très valorisées dans les campagnes privées

de praticiens où, qui plus est, le métier d'enseignant, supplanté par d'autres plus rémunérateurs, ne semble plus aussi prisé que par le passé.

Conscients de leur propre retard culturel sur le reste de la population, les ruraux s'efforcent d'envoyer leurs enfants à l'école et de les y maintenir le plus longtemps possible.

TABLEAU 4 : PROFESSION SOUHAITEE POUR LEURS ENFANTS PAR LES PARENTS VIVANT EN ZONE RURALE

Profession souhaitée	Réponses (en %)
Médecin	59,8
Professeur	5,8
Juge	4,9
Instituteur	0,9
Ingénieur agronome	3,2
Agriculteur	6,7
Spécialiste en mécanique	2,7
Sans réponse	16,0
Ensemble	<u>100,0</u>

Conséquents, les ruraux préfèrent l'enseignement général (67 %) aux enseignements technique (5 %) ou professionnel (4 %) qui ne destinent qu'aux métiers et aux travaux manuels, lesquels ont une mauvaise image car reléguant les individus au second plan.

TABLEAU 5 : TYPE D'ENSEIGNEMENT SOUHAITE POUR LEURS ENFANTS PAR LES PARENTS VIVANT DANS UNE ZONE RURALE

Type d'enseignement préféré	Réponses (en %)
Enseignement général (long)	67,5
Enseignement technique	5,1
Enseignement professionnel	4,4
Sans réponse	23,0
Ensemble	<u>100,0</u>

Il semble que le monde des campagnes, subjugué par la ville, prend de plus en plus conscience que le chemin de la restauration et de l'estime de soi, passe inéluctablement par l'instruction des enfants qui demeurent un gage potentiel de sécurité, comme en témoignent les données du tableau ci-après.

TABLEAU 6 : PROCREATION ET MOTIVATIONS

Motivation	Réponses (en %)
Assistance en cas de maladie	25,6
Assistance au troisième âge	25,5
Réconfort moral	24,3
Appui dans l'adversité	18,3
Sans réponse	6,3
Total	<u>100,0</u>

Les parents pensent retirer des satisfactions de leur progéniture. L'enfant continue à être perçu, à défaut de sécurité sociale palpable, comme une assurance contre les vicissitudes et les aléas de la vie : maladie, invalidité, vieillesse...

Interrogées sur l'aide filiale espérée, presque huit personnes sur dix pensent pouvoir compter sur leurs enfants en cas d'incapacité future à travailler.

TABLEAU 7 : AIDE FILIALE ATTENDUE ET INVALIDITE

Réponses (en %)	
Oui	77,2 %
Non	3,6 %
Sans réponse	19,2 %
Total	100,0 %

Par delà ces attitudes "transitoires", compréhensibles dans une société rurale vivant des mutations lentes, douloureuses, on observe un changement quant à la taille souhaitée pour la famille, les réponses des enquêtés traduisant une tendance à la baisse.

TABLEAU 8 : ASPIRATIONS EN MATIERE DE TAILLE DE LA FAMILLE DANS LE MONDE RURAL.

Désir d'avoir plus ou moins d'enfants	Réponses (en %)
Moins d'enfants	67,4
Plus d'enfants	19,6
Sans réponse	13,0
Total	100,0

Vingt années de sensibilisation en faveur d'une réduction de la taille de la famille semblent enfin porter leurs fruits puisque pratiquement sept personnes interrogées sur dix désirent avoir moins d'enfants que n'en avaient les couples par le passé.

En apparence, cette aspiration est paradoxale émanant d'individus vivant dans un contexte où le facteur travail humain est, plus ou moins par la force des choses, privilégié. Il ne faut cependant pas oublier que le cadre institutionnel s'est trouvé grandement modifié par l'oeuvre législative et éducative entreprise, une oeuvre favorable à l'émergence d'attitudes hostiles aux familles trop prolifiques.

Quant à la taille jugée idéale de la famille, en baisse dans le monde urbain, elle semble se situer autour de quatre enfants pour 46 % des enquêtés, certains allant jusqu'à opter pour deux enfants (15 %).

TABLEAU 9 : TAILLE IDEALE DE LA FAMILLE DANS LE MONDE RURAL

Nombre moyen d'enfants souhaité	Réponses (en %)
0 enfant	2,6
1 enfant	1,8
2 enfants	15,2
3 enfants	8,5
4 enfants	46,5
5 enfants et plus	3,6
Sans réponse	21,9
Total	100,0

La préférence pour une famille de taille plus réduite semble aller dans le sens des aspirations déjà exprimées par les ruraux, dont l'accès à la régulation des naissances n'a été rendu possible que grâce à des mesures d'ordre législatif fort tolérantes.

Reste à savoir de quel nombre du couple dépend la décision de planifier la descendance.

Du mari pour plus de 44 % des personnes enquêtées. Néanmoins, dans cet environnement très conservateur, l'épouse manifeste une volonté plus affirmée que par le passé. De plus en plus considérée comme un partenaire sexuel, elle souhaite aussi pour les femmes un mariage plus tardif : en moyenne 19,5 ans contre 21,4 ans, âge moyen au mariage souhaité par les hommes (soit, là encore, une révision à la hausse par rapport aux attitudes et aux aspirations passées). Ces changements constituent une nouveauté importante survenant dans des milieux habitués au mariage précoce et où la volonté divine intervient pour une large part dans la perception de la fécondité.

TABLEAU 10 : REGULATION DE LA FECONDITE ET DETENTION DU POUVOIR DE DECISION.

La régulation de la fécondité dépend :	Réponses (en %)
Du mari	44,2
De l'épouse	11,1
De la famille	14,3
De Dieu	13,4
Sans réponse	17,0
Total	100,0

- C O N C L U S I O N -

L'appréhension du vécu quotidien montre que la société rurale, à la faveur de l'oeuvre de développement entreprise, paraît vouloir briser son autarcie et s'ouvrir sur le monde extérieur.

Depuis la promulgation du code qui a réhabilité la mère et l'enfant et depuis l'instauration d'une politique de réduction volontaire de la fécondité, les changements, tels qu'ils sont perceptibles à travers les aspirations, les opinions et les attitudes des individus, semblent intervenir assez rapidement.

Tout en apportant quelques indications précieuses, cette contribution ne saurait toutefois prétendre tirer des conclusions définitives sur l'évolution en cours au sein du monde paysan tunisien.